

Décision 19-DCC-236 du 04 décembre 2019

relative à la prise de contrôle conjoint des actifs des sociétés Financière de Corton, AltéAd Management et AltéAd Industries Est par les sociétés Capelle Investissements et Mediaco Levage

Posted on: 04 décembre 2019 | Secteurs :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Capelle Investissements
Mediaco Levage
Financière de Corton
AltéAd Management
AltéAd Industries Est

Lire

le texte intégral de la décision

37.41 Ko

le communiqué de presse